

FICHE THEMATIQUE : TELECOMMUNICATIONS

investissements et concurrence

En Suisse, les réseaux de télécommunication sont très bons, mais les utiliser coûte cher en comparaison internationale. En outre, la rapidité de l'évolution technologique implique des investissements de plus en plus importants. Ainsi, le coût de l'extension des réseaux fixes, à fibre optique en particulier, coûtera plus de dix milliards de francs. Dans la téléphonie mobile, le développement des capacités de transmission des données coûtera aussi plusieurs milliards de francs.

- ▶ **La concurrence dans le domaine des services et des infrastructures est une valeur sûre à laquelle la Suisse doit se tenir.**
- ▶ **De nouvelles réglementations ne doivent être instaurées que dans les secteurs où les solutions commerciales ne fonctionnent pas.**
- ▶ **L'entreprise Swisscom doit être privatisée pour réduire l'influence de la politique dans les télécommunications.**

INVESTIR DANS LA TELEPHONIE MOBILE ET LE RESEAU INTERNET DE DEMAIN

Garantir le service universel

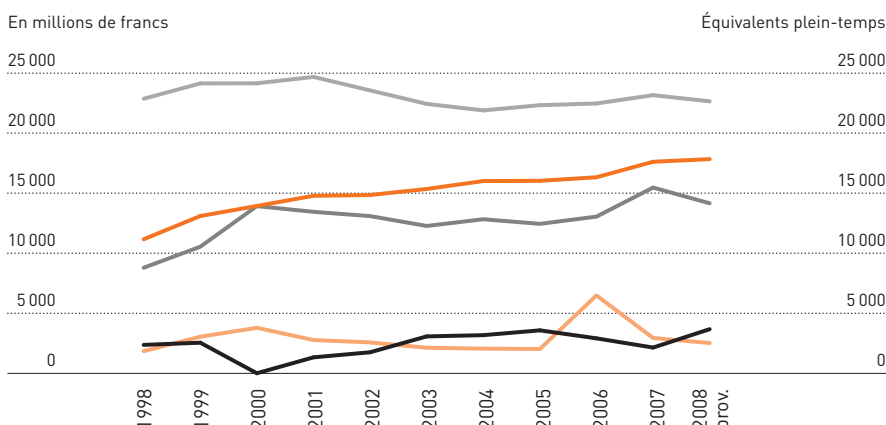
Les infrastructures et les services de télécommunication sont bien développés en Suisse. Même la desserte de base, soit le catalogue des prestations qui, en vertu de la loi, doit être fourni à tous, s'est améliorée depuis la libéralisation des télécommunications et l'abolition du monopole. Un rapport du Conseil fédéral de septembre 2010 révèle toutefois que la Suisse est à la traîne dans certains domaines (prix de la téléphonie mobile et réseaux à large bande, par exemple).

PRIX DE LA TELEPHONIE MOBILE

Les baisses de prix seront compensées par la croissance de la branche.

Le secteur des télécommunications poursuit son développement avec constance, malgré des prix en chute libre

Données financières (en millions de francs)



- Nombre de postes (équivalents plein-temps)
- Chiffre d'affaires (hors TVA)
- Charges opérationnelles
- Résultat d'exploitation
- Investissements

Source : OFCOM, Statistique officielle des télécommunications, 2008

Des investissements coûteux

Les télécommunications reposent sur des réseaux fixes (réseaux à fibre optique) et des réseaux mobiles (antennes). Ces réseaux doivent sans cesse être modernisés pour correspondre au dernier état de la technique, ce qui coûte cher. Des investissements substantiels devront être effectués durant les années à venir. Il faudra, d'une part, développer les réseaux de téléphonie mobile, car de plus en plus de personnes utilisent leur téléphone mobile pour naviguer sur Internet. Les réseaux de données mobiles devraient être peu à peu complétés par des réseaux LTE (« long term evolution »). Pour rendre cette adaptation possible, la réglementation concernant le rayonnement des antennes doit être adaptée aux valeurs-limites européennes.

4500

francs par ménage raccordé : tel est le coût estimé de l'extension du réseau à fibre optique durant les dix prochaines années.

LES ENJEUX

Il faudra, d'autre part, étendre les réseaux à fibre optique jusque dans chaque maison et appartement (« fibre to the home »). La Suisse est l'un des rares pays où ces investissements sont financés non pas par les contribuables, mais par des sociétés privées ou semi-étatiques. Ces projets doivent être soutenus afin de favoriser le déploiement d'une concurrence efficace.

	Description	Réglementation (exemples)
Niveau supérieur: les services Durée de vie : 1 à 5 ans	VoIP, TV, téléphonie, Internet, téléphonie mobile, données mobiles, etc.	Interconnexion
Niveau intermédiaire: les technologies Durée de vie : 5 à 10 ans	DSL, DSL2+, VDSL, équipements fibre optique (WDM ou wavelength division multiplexer), UMTS, GSM, LTE	Concession (téléphonie mobile)
Niveau inférieur: les infrastructures « Travaux d'installation » Durée de vie : 10 ans et plus	Câble en cuivre, câble coaxial, gaines, centrales, antennes, etc.	Dégrouper, concession

Entreprises d'Etat et concurrence

Les fréquents conflits d'intérêt entravent l'essor des télécommunications. Le DETEC (Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) n'est en effet pas seulement propriétaire de Swisscom. C'est lui aussi qui fixe les objectifs stratégiques de l'entreprise, qui régule les prix et les conditions-cadre et qui veille à leur respect. Ces conflits d'intérêts font du tort à la concurrence et, finalement, aux consommateurs. Il importe donc de les limiter et de les résoudre – via la privatisation de Swisscom, par exemple.

UNE EVOLUTION FULGURANTE QUI GENERE DES GOULETS D'ETRANGLEMENT

Les Suisses satisfaits des réseaux à large bande

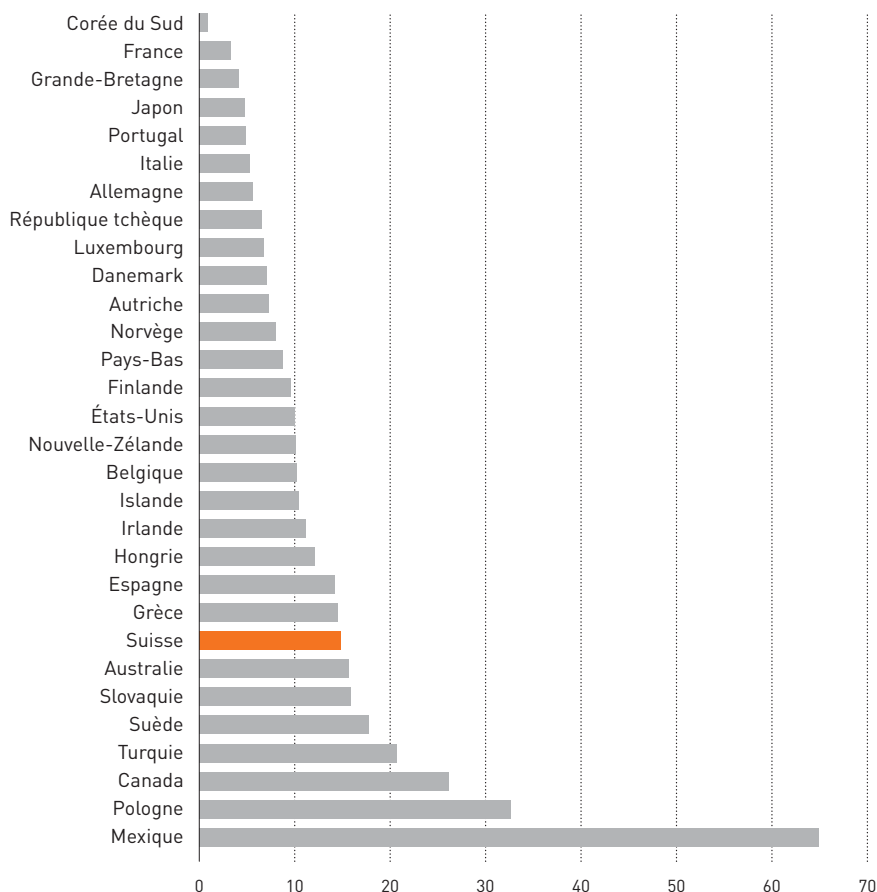
Les réseaux à large bande sont largement accessibles en Suisse. Tous les habitants peuvent ainsi naviguer sur Internet et utiliser des services de transmission de données à haut débit. Les coûts d'utilisation de ces réseaux sont toutefois élevés en comparaison internationale.

LA LARGE BANDE COÛTE CHER

Avec 14,8 dollars américains par mois, le coût d'utilisation des réseaux à large bande en Suisse est très élevé en comparaison internationale.

Prix des services à large bande en comparaison internationale

Prix mensuels standardisés par Mbit/s,
 Octobre 2008, Dollars US en PPA



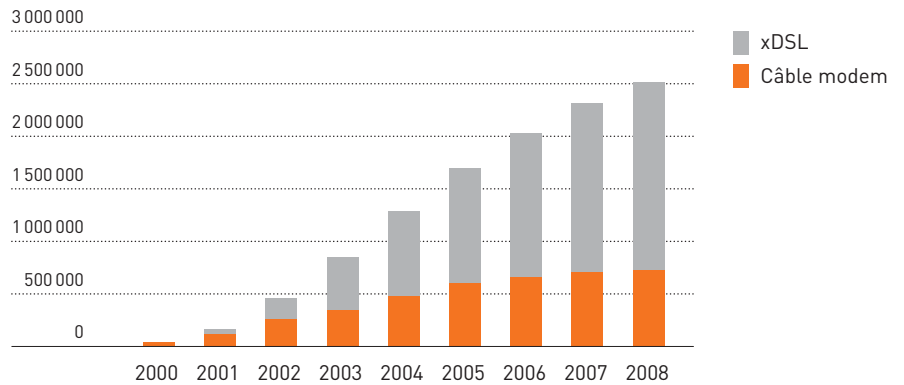
Source : OCDE, Communications Outlook 2009

La grande majorité de la population est satisfaite de la disponibilité des réseaux à large bande. Les réseaux existants sont suffisants pour supporter les services actuellement disponibles. Cependant, si la croissance du volume des données devait se poursuivre au même rythme, les réseaux pourraient arriver à saturation. Il faut donc investir pour augmenter leurs capacités.

ESSOR RAPIDE

Le développement de la large bande profite aux raccordements numériques.

Développement des raccordements à large bande selon la technologie



Source : ComCom 2008

La téléphonie mobile revêt une importance particulière. La transmission de données sur le réseau mobile deviendra de plus en plus facile. Avec des volumes qui doublent tous les six mois, la tendance en ce sens est nette. Pour que les infrastructures puissent suivre, de nouvelles antennes devront être installées et les équipements existants modernisés. Afin de réduire le nombre des mâts, la Suisse devrait appliquer les valeurs-limites en vigueur en Europe. Cette adaptation réglementaire simple contribuerait à abaisser les coûts et à améliorer sensiblement la disponibilité des réseaux.

LA REVISION DE LA LOI SUR LES TELECOMMUNICATIONS PREOCCUPE LES OPERATEURS

Un certain nombre de voix demandent de réviser la loi sur les télécommunications pour faire baisser les prix. Leur revendication est cependant déplacée, car des baisses de prix à court terme nuisent aux investissements à plus longue échéance. C'est une vision à long terme qui doit être de mise, compte tenu des investissements nécessaires (installation de réseaux à fibre optique et de téléphonie mobile de dernière génération). Une révision de la loi mettrait en danger les investissements sans améliorer la compétitivité, raisons pour lesquelles economiesuisse y est opposée. La société Sunrise, membre individuel d'economiesuisse, est toutefois favorable à une révision.

BAISSE DE PRIX

?

L'économie et les opérateurs de téléphonie mobile ne sont pas d'accord sur les effets d'une révision de la loi sur les télécommunications sur le niveau des prix.



CONCURRENCE ENTRE RESEAUX ET ENTRE SERVICES

Conserver les valeurs sûres

Pour rester compétitive, la Suisse doit s'en tenir aux solutions qui ont fait leurs preuves : assurer la concurrence entre les réseaux (câble, réseau fixe, réseau mobile) et entre les fournisseurs de service. Aucune mesure politique n'est nécessaire dans ce sens.

Créer la sécurité juridique

La desserte de base et les investissements futurs dans les télécommunications sont financés par le marché. Il s'agit-là d'un modèle de financement solide qui doit être conservé. Compte tenu de la longueur des procédures et des méthodes de calcul des prix (« long run incremental costs »), les réglementations sectorielles doivent être aménagées avec souplesse pour créer la sécurité juridique. *economiesuisse* a déjà eu l'occasion d'évoquer les défauts du système et demande au Conseil fédéral de réfléchir aux instruments nécessaires pour accélérer les procédures. Il faut pour l'heure éviter de bousculer complètement le système en passant de la réglementation ex-post actuelle (le régulateur intervient sur demande d'un acteur du marché) à la réglementation ex-ante européenne (l'autorité de régulation intervient d'office).

A long terme, la réglementation doit être allégée. Le secteur des télécommunications sera de plus en plus soumis à la concurrence.

Privatiser Swisscom

Le retrait de la Confédération en tant qu'actionnaire principal de Swisscom est souhaitable si l'on veut réduire davantage l'influence de la politique dans les télécommunications. Le retrait de la Confédération peut se faire par étapes. Les conflits d'intérêt (la Confédération étant à la fois l'autorité de régulation, l'instance qui assure la desserte de base et l'actionnaire) doivent disparaître.

Conditions d'adaptation aux règles de l'UE

Les réglementations européennes (ex ante, fibre optique) ne devraient être reprises que lorsqu'elles apportent un avantage effectif et tangible à la Suisse. L'avantage doit également être supérieur à celui qui découlerait d'une stratégie indépendante.

Le service universel est garanti

Le cadre réglementaire dans lequel est mis en place le réseau à fibre optique (FTTH) ne devrait nécessiter aucune réglementation sectorielle spécifique. Cette condition est en principe donnée aujourd'hui. Il est important que la politique n'intervienne pas, et qu'au contraire elle se tienne volontairement en retrait. La desserte de base dans les télécommunications est garantie et ne requiert aucune mesure politique. Les tentatives visant à étoffer inutilement le service universel sont à rejeter catégoriquement.

INFORMATIONS

Dossiers et liens

≥ : www.economiesuisse.ch

≥ [Rapport sur les infrastructures](#)



Votre personne de contact chez economiesuisse :

Dominique Rochat
Responsable de projets Infrastructures, énergie et environnement
dominique.rochat@economiesuisse.ch